

rédaction
documentation
diffusion

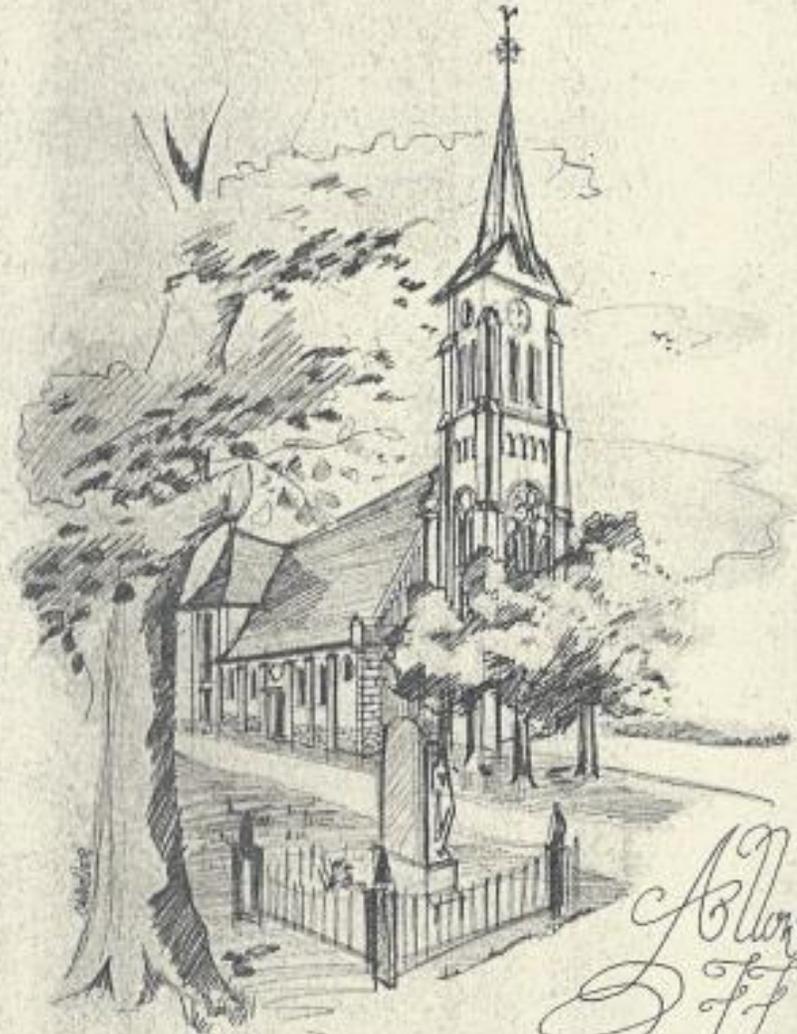
MAIRIE D'ALLONVILLE

n° 2

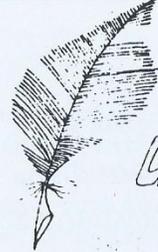
le trait d'union

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

reproduction et vente interdites



Allonville
St F. l'église



le mot de monsieur le maître

Le trait d'union n° 1, paru en juin dernier, a été bien reçu par l'ensemble des foyers. A son propos: les questions, les contacts et les encouragements furent nombreux.

Allonville est moins isolée, Allonville retrouve peu à peu sa place.

Il retrouve peu à peu sa place dans l'information de notre région; ainsi qu'en témoignent les nombreux articles parus dans le Courrier Picard.

Par le trait d'union, notre village retrouve peu à peu son expression, son identité, à travers les articles de ce nouveau bulletin et notamment les contes ou histoires écrits par des allouillois, typiquement allouillois.

Deuxième constatation, notre commune retrouve aussi peu à peu sa place par l'animation.

Certains en parlent comme un exemple dans la région, car il est vrai que personne n'a été oublié, les plus petits avec la sortie hebdomadaire de la piscine et l'aubré de Noël, les jeunes avec les fêtes et surtout les isals, nos aînés, enfin, avec le repas qui les a réunis le 16 octobre dernier.

Troisième constatation, notre village essaie de se donner un cadre de vie plus agréable, cela se

voit aujourd'hui dans les rues et surtout autour de l'église. Cela se verra encore plus demain par la mise en valeur des espaces verts et le bordage de la grande rue; afin qu'ALLONVILLE ne soit plus la lanterne rouge de la région dans ce domaine.

Ces constatations nous amènent tout naturellement à exprimer notre reconnaissance et nos encouragements à ceux et celles qui loin des dénigrement et des mesquineries font revivre positivement "l'esprit d'ALLONVILLE"

J. F. L.



NOUS... LES AÎNÉS...

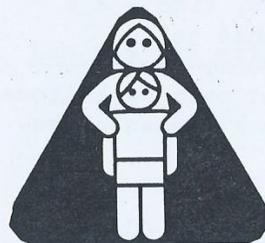
Vieil habitant d'ALLONVILLE, dont la famille fût toujours présente ici depuis plus de trois siècles, je viens au nom des cheveux blancs dire notre gratitude à la municipalité pour le repas qui nous fût offert le 16 octobre dernier. Cet hommage qui fût une innovation puisque cela ne s'était jamais vu ici, eut un succès certain bien que limité quant au nombre des anciens. Mais, la voie est ouverte et l'an prochain la réussite sera j'en suis sûr beaucoup plus spectaculaire.

Merci donc à Monsieur le Maire et aux conseillers municipaux, à leurs dames qui ne ménagèrent ni leur temps ni leurs peines, à Paul LECLERC à qui nous souhaitons une meilleure santé, aux généreux donateurs qui contribuèrent au succès de cette belle manifestation. Quant à la jeunesse, je puis dire qu'elle nous surprit agréablement. Les attentions et la sollicitude qu'ils témoignèrent à leurs aînés fût pour nous, parvenus au déclin de notre vie, un puissant réconfort. Longue vie donc et beaucoup de succès à cette jeunesse d'ALLONVILLE dont le comportement nous impressionna beaucoup effaçant pour un moment nos soucis et nos tracass.

Nous garderons un souvenir inoubliable de cet après-midi du 16 octobre 1977.

Merci donc à tous et vive l'avenir d'ALLONVILLE.

G. MORTIER



COMMISSION MUNICIPALE des écoles

Vos enfants ont repris le chemin de l'école. Certains, tout jeune, découvrent ! Les plus grands, avec quelque appréhension, retrouvent leurs habitudes...! Mais une page est tournée. Leurs "anciens" maîtres apprécient une retraite bien méritée... La roue tourne... Madame LANCEL et Monsieur PERRET assument, avec compétence, la continuité.

Continuité et innovation ! En effet, la municipalité a proposé et préparé une sortie hebdomadaire à la piscine du centre sportif Pierre de COUBERTIN. Chaque lundi, jusqu'au mois de juin, ils partiront ainsi une trentaine.

Soyez indulgents, si quelques "incidents vestimentaires" viennent agrémenter un retour laborieux.

Comment la municipalité a-t-elle organisé ce déplacement ?

- Le transport, en car, revient à 50 F.
- La leçon de natation, avec prise en charge par un moniteur est directement facturée : 40 F par séance.

Reste le droit d'entrée, fixé à 2 F par enfant. Le conseil municipal a demandé cette participation aux parents. Nous constatons, avec satisfaction, votre entier dévouement et nous souhaitons vivement que cet enseignement contribue à l'épanouissement des jeunes d'ALLONVILLE.

Autre proposition municipale
autre innovation : le samedi 17 décembre 1977, nous assisterons à une petite fête de Noël.

Spectacle, goûter et récompenses, dans le cadre de notre école, nous permettront de porter une attention toute particulière à nos enfants.

Toutes les bonnes volontés, tous ceux qui, par des actions constructives et responsables voudront montrer leur attachement au village seront les bienvenus.

LES IMPOTS LOCAUX...

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le mardi 6 septembre à 9 heures se sont réunis à la Mairie :

- Monsieur l'Inspecteur des Impôts directs d'AMIENS Est, et la commission des Impôts composée de :

6 MEMBRES TITULAIRES

Mr LECLERCQ Paul
Mr DESPLANQUES Léon
Mr FOSSE Richard
Mr FERNET Robert
Mr DELOBEL GUY

6 MEMBRES SUPPLEANTS

Mr LAGACHE René
Mme DOMONT Denise
Mr PANET Paul
Mr GRAUX Alain
Mme FOURRIER Ghislaine

Les membres extérieurs à la commune :

- Monsieur GODIN à CARDONNETTE
- Monsieur DEVISSE à AMIENS.

Nous avons tenu à ce que tous les membres, y compris les suppléants soient convoqués à cette commission afin de réunir le maximum d'opinions, venus de divers horizons sociaux et professionnels.

Notre travail a consisté à rectifier les anomalies et remettre à jour la liste des contribuables, des propriétés bâties et leur valeur locative.

Réclamations

Si toutefois, vous relevez une erreur ou inexactitude sur votre imposition, vous pouvez en

faire la réclamation auprès de :

Monsieur l'Inspecteur des Impôts
Secteur AMIENS-Est
Centre Administratif
56, rue Jules Barni
AMIENS

(réception le vendredi de 9H à 11H30 et de 14H à 17H
ou à défaut à la Mairie d'ALLONVILLE qui vous donnera
la marche à suivre).

Abattements pour charge de famille :

Si vous avez des enfants ou personnes
à charge, et si vous ne l'avez déjà fait, vous pouvez
faire la demande à la Mairie par déclaration sur
feuille modèle 1006.

Dégrèvements pour personnes âgées :

Référez-vous aux renseignements portés
au verso de vos feuilles d'impôts et si vous considérez
répondre à ces conditions, faites votre demande soit
à la direction des impôts soit à la Mairie aux heures
de permanence, du maire ou des adjoints.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

A VOCATIONS MULTIPLES DE VILLERS-BOCAGE

SIVOM

Collège, Gendarmerie, Ordures
ménagères... tel était le menu de la dernière réunion
du syndicat intercommunal.

La création au CES, d'un atelier
annexé, permettra à certains élèves de bénéficier d'un
enseignement préprofessionnel.

Une nouvelle tranche de travaux dans
l'aménagement des abords de la Gendarmerie (clotures,
plantations) a été approuvée par les délégués des
conseils municipaux.

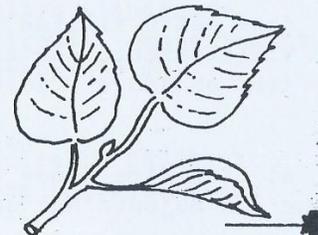
Le problème du ramassage des ordures
ménagères est beaucoup plus complexe.

Monsieur le Président a lancé un
appel d'offres aux entreprises privées... alors que
la discussion avait été assez vives à ce sujet au
cours de la dernière assemblée générale. Nous n'avons
pas eu connaissance des modalités de cet appel!
L'entreprise a été retenue en juillet dernier.

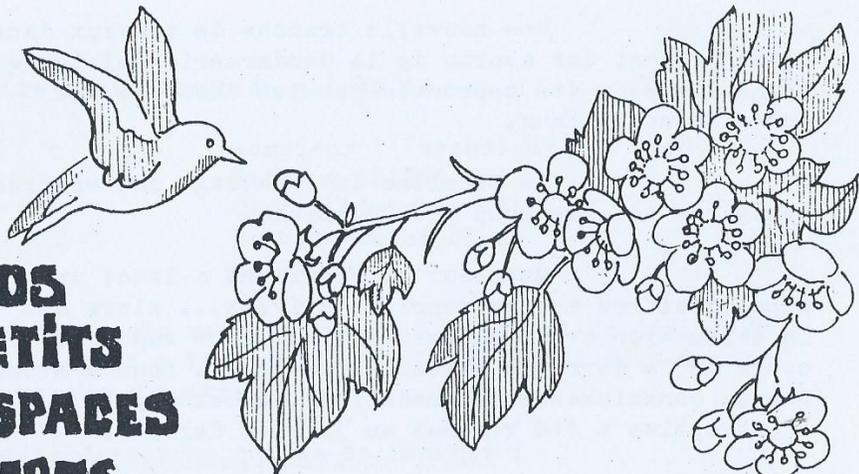
Mais ce système ne semble pas obtenir
une adhésion massive des communes. Il est évident que
nous perdons ainsi tout moyen de contrôle, alors qu'un
syndicat inter-communal peut (et doit) se suffire
à lui-même (fonctionnement en régie) à l'expresse
condition d'une prise totale de responsabilité par
le président.

Pour notre part, considérant
l'urgence du problème pour notre village, nous
défendrons le ramassage "en régie", conscients des
meindre prix de revient et d'un contrôle direct par
le bureau du SIVOM donc d'un contrôle constant des
collectivités.

L'objectif est d'affirmer le besoin
des communes à gérer, elle-mêmes, au tarif le plus
avantageux; les équipements dont elles doivent se
deter, pour le bien-être de tous.



NOS PETITS ESPACES VERTS...



Les anciennes mares en cette fin d'année vont être nivelées et préparées en vue de leur réensemencement au printemps prochain.

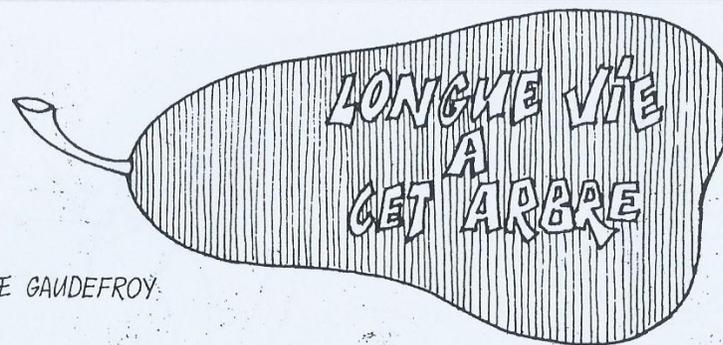
Les plantations d'arbres et d'arbustes auront lieu cet hiver.

Des bancs seront implantés dans plusieurs endroits du village pour les promeneurs.

Il est évident que limité par notre budget, tous les aménagements nécessaires pour l'agrément de notre village ne pourront être fait en une seule fois. Aussi, pour obtenir un résultat appréciable et important, il est indispensable de persévérer et consacrer chaque année un budget pour la continuité de ces travaux.

N'oublions pas que l'environnement dans notre village c'est la verdure. Les arbres vieillissent, certains, en déclin et ceux qui présentent un danger, doivent être abattus.

Les arbres qui fourniront ombrage et bien-être à nos enfants et aux générations futures: c'est aujourd'hui qu'ils doivent être plantés.



RENE GAUDEFRÖY.

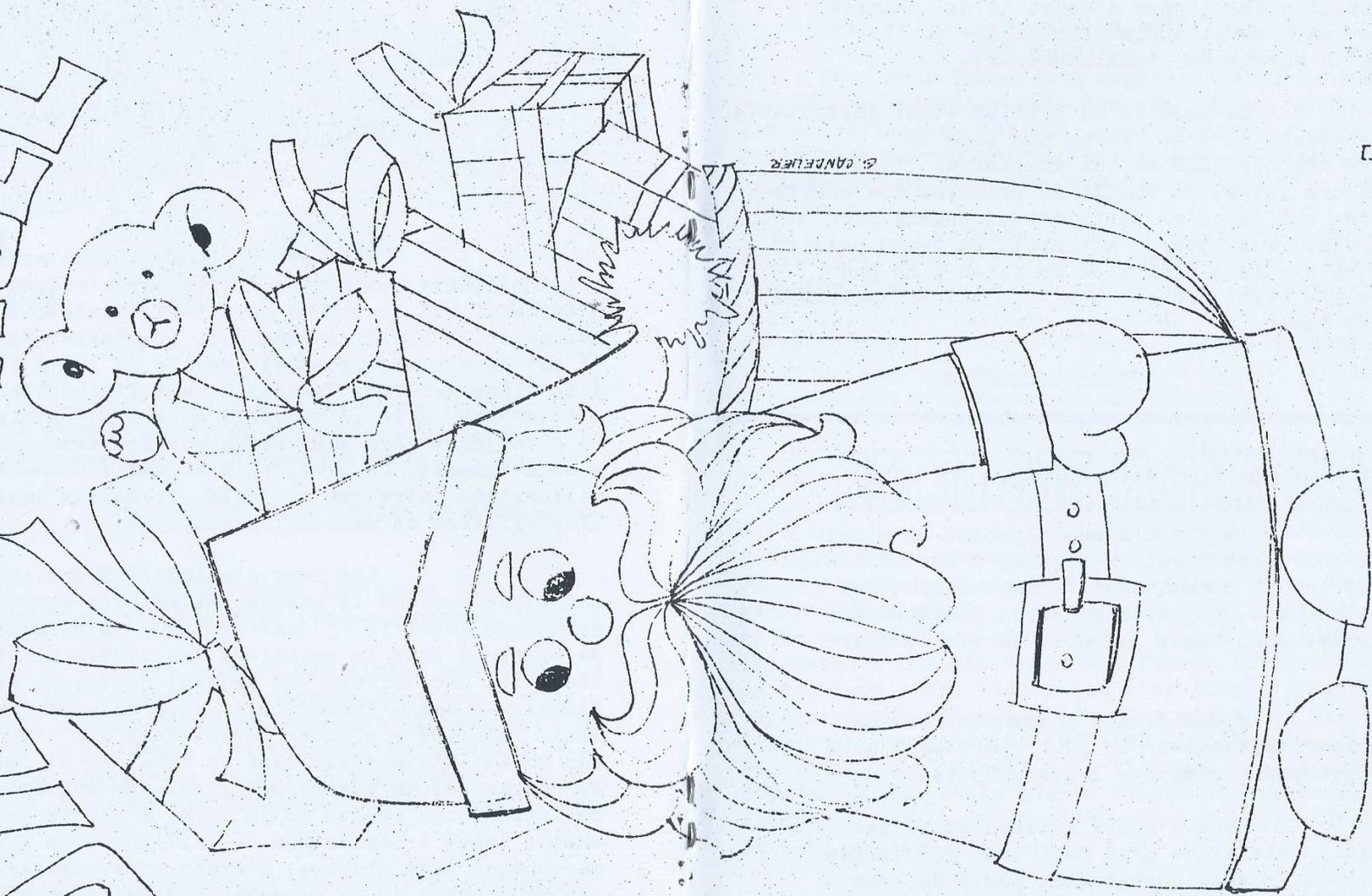
S'il est à ALLONVILLE un arbre qui a une histoire qui mérite de retenir l'attention, c'est bien celui qui se trouve devant la façade de Mademoiselle Blandine DEBEUGNY. Il s'agit d'un poirier. Il est encore vigoureux et fertile et la variété est dite "long chiffé". Variété à deux fins méritantes s'il en est, mais introuvable chez les pépiniéristes. Il a toujours vécu sans soins particuliers parce que bien acclimaté. De plus, il n'a jamais connu de façons culturales. Outre ces qualités, il mérite aussi l'appellation de monument historique.

Les rues d'ALLONVILLE étaient autrefois bordées de nombreuses maisons aux toits de chaume aussi le 15 janvier 1840, le conseil municipal se prononça pour le maintien des arbres plantés vis à vis des maisons car ceux-ci pouvaient servir d'écran en cas d'incendie. A cette date chaque habitant était autorisé à planter devant chez lui l'essence de son choix. C'était toujours du fruitier et surtout du poirier et du noyer. Les riverains avaient la jouissance des fruits et du bois, à charge de ramasser chaque année trois mannes de cailloux dans les champs par chaque pied d'arbre. C'était pour réparer les rues et les chemins de la commune. Obligation abandonnée dès que les Ponts et Chaussées fournirent l'empierrement, mais les fruits demeurent toujours propriété du riverain par tradition.

Le poirier de Mademoiselle DEBEUGNY est le dernier survivant de ces arbres formant avenue

TOI
X
NEK
OU

NOEL



G. GANDREUR

COLORIAGE

et l'apparition des lignes d'abord télégraphiques puis téléphoniques et enfin électriques portèrent un coup à la survie de l'environnement.

La mort de ce poirier étant inéluctable il est cependant aisé de sauver une page de l'histoire d'ALLONVILLE en lui donnant un fils. Il est encore temps. Il suffit de prélever des greffons de ce "long chiffon" qu'un pépiniériste posera sur un sujet vigoureux, pour l'affinité. Ce jeune poirier pourra être planté à proximité de façon à ne pas condamner une sortie, comme c'est le cas actuellement pour "eche père".

René GAUDEFROY

ASSOCIATION DES FÊTES

La fin d'année approche et c'est bientôt l'heure des premiers bilans. C'est au début avril 1977 que se constituait "l'association des fêtes". Depuis cette date, un certain nombre d'événements et festivités sont venus jalonner la vie de notre commune.

Modestement, l'association des fêtes, a pris des initiatives ou plus simplement aidé d'autres groupes à réaliser leurs projets.

Tout d'abord l'association des fêtes pris l'initiative d'un ball-trap qui, grâce au dévouement de gens compétents, forts de leur expérience ou riches de leur bonne volonté, permit à cette première initiative de connaître un net succès.

Plus tard, l'association des fêtes soucieuse de l'animation du village organisa une fête champêtre avec de nombreuses attractions et

un mini-ball-trap réservé aux allonvillois ; (il y avait un cochon en prime ce jour-là). Cette fête champêtre était organisée avec le souci premier de satisfaire dans les meilleures conditions les allonvillois, oubliant pour la circonstance les impératifs de rentabilité que toute association qui se respecte ne doit pas trop oublier...

Puis ce fut le départ de Monsieur et Madame CHOQUET, l'association à cette occasion a participé aux préparatifs de cette grande date pour notre village. En effet, avec les anciens élèves qui surent honorer leurs maîtres dignement et avec imagination, l'association assura simplement l'intendance d'un déjeuner sur l'herbe.

Enfin, au mois de septembre ce fut la fête locale avec un bal sous chapiteau le samedi et le dimanche. Cette fois, l'association prenait des risques : location du chapiteau, ceux de l'orchestre, frais de droit d'auteur, publicité etc... Le pari était d'autant plus risqué que d'autres bals étaient programmés alentour. Ce fut un succès le samedi soir et le dimanche, le samedi soir le bal accueillait largement un public venu de partout, le dimanche soir on retrouvait une atmosphère plus locale presque exclusivement allonvilloise. Ces réussites nous les devons à la population qui aime la fête et sait participer à l'animation du village, ceci démontre s'il en était besoin que la simplicité paye et qu'il n'est pas besoin de grandes vedettes pour vivre la fête au village.

Des projets, l'association n'en manque pas, on parle d'un arbre de Noël avec des clowns...

MAIS CHAUVINISTE!!!
AU TRAVAIL

SECRETARIAT de MAIRIE

Monsieur FAUQUEMBERGUE sera à votre disposition à la mairie, le mardi de 18H à 19H et le samedi de 14H à 17H.

Rappelons les permanences du Maire ou des adjoints : tous les samedis de 14H à 15H.

Depuis le mois d'août, nous souhaitons qu'ALLONVILLE puisse avoir SON secrétaire de mairie. Des difficultés ont surgi...

Voilà quelques jours, Monsieur Jacques FAUQUEMBERGUE a pris définitivement ses fonctions. Pour tous, c'est un gage de compétence et d'efficacité.

COMMISSION des FETES et CEREMONIES

L'effort d'animation du village se poursuit ; Après la soirée théâtre du 28 avril le village s'est réuni le 24 juin autour du feu de la St Jean. Rappelons que c'est avec l'autorisation de Monsieur VAN DE KERKOVE que nous avons pu nous ravitailler en bois au lieu-dit, la Haie BERTIN, que le transport du bois a été assuré par François DESPLANQUES aidé de quelques jeunes qui avaient un peu plus que d'autres l'envie de danser autour du feu.

Un modeste feu d'artifices en partie financé par l'Association Allonvilloise et bricolé avec des clous, du bois, des ficelles et des bouteilles, a pu agrémenter cette soirée. Il serait inutile de s'attarder sur nos sonneurs de cor, qui, pour certains en étaient à leur tout début. Ils ont été appréciés ainsi que tous les "artistes locaux", qui ont su faire attendre dans la bonne humeur et dans une chaude ambiance le moment tant attendu où les allumettes ont craqué pour embraser une première nuit d'été.

Le 14 juillet fut également fête comme il se doit avec des jeux pour les enfants et pour les adultes. Le soir, avec les moyens du bord et la volonté de chacun le "petit bal traditionnel" a pu clôturer cette journée. Notons que ce soir là, nos "artistes locaux" ont redoublé d'ingéniosité après avoir confectionné leurs costumes et s'être procuré un cochon. Ils ont su nous donner un spectacle de clowns digne de ce nom. Encourageons les, car ils nous réservent encore des surprises.

Le 22 octobre, nos aînés accompagnés par quelques bonnes volontés et par la municipalité ont pu se rendre en voitures particulières à la Maison de la Culture d'AMIENS pour visiter l'exposition des travaux réalisés par les élèves de Monsieur et Madame CHOQUET.

Dans ces vastes locaux adaptés aux expositions, Monsieur et Madame CHOQUET avec quelques élèves nous ont fait parcourir 21 années de bons souvenirs vécus dans l'école d'ALLONVILLE qui a vu tous nos jeunes s'initier à diverses techniques puis de leurs doigts sortir un 1er objet de leur création.

Puis c'était la fête d'ALLONVILLE, le premier dimanche de septembre. Il y avait alors grand bal au café Floury (devenu "chez cécile", qui existe encore aujourd'hui). On dansait dans la cour, à la lueur des lampions comme au 14 juillet, sur un parquet volant monté à la hâte par panneaux assemblés.

Dans un coin se trouvait une énorme vigne (qui vit encore) et qui couvrait presque toute la surface de la cour, maintenue par des fils de fer formant toit.

Dans cette atmosphère de bal alsacien, et sous cette vaste tonnelle "tcho" Jean trônait, majestueux. Aux entr'actes, tout le monde pénétrait dans le café et l'on buvait ferme. Redressant alors sa petite taille, le violoneux devenait chanteur. L'ambiance s'échauffait encore pour se terminer dans l'allégresse générale au milieu des rires et des nuages de tabac.

Sa renommée s'étendait à toute la région ; on le voyait alors arpenter les routes, son violon sous le bras, partant animer les bals jusque dans le quartier Saint-Pierre à AMIENS. Il n'était pas rare de le voir rentrer le mardi seulement (les bals se déroulant normalement le dimanche), bien fatigué, bien sûr, mais aussi un peu "ému".

Et voici ce qui lui arriva ...

" A SUIVRE "

NOUVELLES BREVES

1-L'eau au cimetière : Depuis le 1er novembre un réservoir est installé au cimetière.

2-Comité de parents d'élèves des écoles publiques :

L'élection du 29 octobre dernier a désigné Mesdames CARPENTIER, LE GALLIC, LOMPECH, GAUDEFROY.

3-Repas des aînés :

La municipalité remercie les personnes jeunes et moins jeunes, qui lui ont permis le succès de cette journée.

Que les généreux donateurs... et tous les jeunes trouvent ici l'expression de toute notre gratitude. Merci pour nos aînés.

4- Signalons que la mairie reçoit les inscriptions sur la liste électorale de la commune jusqu'au 31 décembre prochain. Pour cela, il suffit de résider (de façon effective) dans la commune depuis six mois, soit y être contribuable pour la 5ème année consécutive.

5- Vaccinations :

Elles auront lieu à la Mairie d'ALLONVILLE les : 22 décembre à 17H30 : 1er D.T et Polio

26 janvier à 17H30 ; 2ème D.T. et polio

23 février à 17H30 ; 3ème D.T. et Polio

Les inscriptions peuvent être reçues dès maintenant aux heures de permanence de la Mairie.

Les analyses d'urines seront faites
le jour même avant chaque vaccination.

TERRE DES VIGNES

Deux panneaux ornent l'entrée du
lotissement "Terre des Vignes". Ne voyez aucun
protectionnisme, simplement une dissuasion pour des
automobilistes trop pressés ! Plusieurs fois, nous
avons frôlé l'accident ...

Lors de vos promenades, soyez les
bienvenus!

le trait d'union n°2

Vous venez de découvrir et d'apprécier
notre deuxième "Trait d'Union".

Que soient ici remerciés, celles et
ceux qui, en silence, apportent leur compétence et
leur efficace concours.

*critiques et suggestions
sont toujours
les bienvenues...*